Nations Unies S/PV.6699



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6699e séance

Jeudi 22 décembre 2011, à 16 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Eick
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M. Fernandes
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Manjeev Singh Puri
	Liban	M. Assaf
	Nigéria	M. Amieyeofori
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur la situation dans l'Abyei (S/2011/741)

11-64964 (F)





La séance est ouverte à 16 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport su Secrétaire général sur la situation dans l'Abyei (S/2011/741)

Le Président (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan du Sud et du Soudan à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/794, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/741, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation dans l'Abyei.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Colombie, France, Gabon, Allemagne, Inde, Liban, Nigéria, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2032 (2011).

Étant donné qu'il pourrait s'agir de la dernière séance publique du Conseil de sécurité pour le mois de décembre 2011, je tiens, au nom des membres du Conseil, à remercier sincèrement les cinq membres sortants, à savoir la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, le Gabon, le Liban et le Nigéria. Je les félicite de leur travail acharné et des contributions qu'ils ont apportées durant leur mandat au Conseil en 2010-2011.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 10.